

M. ***, [Claude-Marin SAUGRAIN]

DENOMBREMENT DU ROYAUME PAR GENERALITEZ, ELECTIONS, PAROISSES ET FEUX, où l'on trouvera sur chaque lieu, les Archevêchez, Evêchez, Universitez, Parlemens, Chambres des comptes, Cours des aydes, Cours & Hôtels des Monnoyes, Bureaux des Finances, Maîtrises des Eaux & Forêts, Capitaineries des Chasses, Amirautez, Présidiaux, Bailliages, Sénéchaussées, Prévôtez, Vicomtez, Châtellenies, Vigueries, Juges-Consuls, Maréchaussées & autres Justices Royales: Les Bureaux des droits des Aydes, Gabelles et Greniers à sel, Douannes et Traittes Foraines: Les lieues de distance de Paris aux autres Villes du Royaume, par M. * Employé dans les finances.**

Reference: 1379

Claude-Marin Saugrain, Paris 1709

Comment: Un volume fort in 12°, reliure cuir en veau de l'époque, dos à 5 nerfs, 5 caissons avec motifs dorés, un 6ème avec un pièce de titre en maroquin brun clair. Cet ouvrage contient deux tomes en un volume. Tome 1 : un Avertissement (V) suivi d'une « Explication des mots abrégés en cet ouvrage' (2ff), puis d'une « Table des Généralitez et Elections » du premier tome (4ff.), puis du texte principal: « DENOMBREMENT DU ROYAUME par Généralitez, Elections, Paroisses et Feux » (pp.1-408). Vient ensuite le Tome second: «Table des Généralitez et Elections du tome second » et «Approbation et Privilèges » (V), puis le texte principal: « DENOMBREMENT DU ROYAUME par Généralitez, Elections, Paroisses et Feux » (pp.1-342). Il s'agit de l'édition originale. Dans son avertissement, l'éditeur-libraire, Charles SAUGRAIN, ou son auteur Mr M***,écrivent : « Cet ouvrage paroitra sans doute aussi utile que nouveau. En effet il y a si longtemps qu'il est souhaité du public & que l'on le demande (même avec empressement) que l'on se persuade en quelque façon qu'il en sera agréablement reçu... On a cru ne pouvoir mieux (l') exécuter qu'en détaillant le Royaume par Généralitez, les Généralitez par Elections, les Elections par Paroisses & les Paroisses par Feux. Pour cet effet, l'on s'est servi des mémoires de Messieurs les Intendants & Commissaires départis par Sa Majesté dans les Provinces pour l'exécution de ses ordres, & des Etats qui contiennent les dépendances de leurs Intendances, comme des instructions dont onne peut douter de la justesse & de la fidélité. ». Notre exemplaire est bien compact, sans accident notable à la reliure. En dépit de la mention répétée du nom d'un des anciens possesseurs sur les deux premières pages de garde (un certain Mr Pasqueraye du Bordage), et en dépit également, d'une légère trace de mouillure à l'angle des 3 premières pages,notre exemplaire peut être dit en ETAT SATISFAISANT.

Price: **€390.00**

This item is offered by:

Librairie DHOUAILLY SAS

dhouaillyalain@gmail.com

Phone: 33 01 43 47 01 20

<https://v5.livre-rare-book.net/livres/5472292-1379>